
UNIVERSITE TOULOUSE III - PAUL SABATIER

FACULTE DE CHIRURGIE DENTAIRE

Année: 2015

Thèse n° 2015-TOU3-3044

T H E S E

Pour le

DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN CHIRURGIE DENTAIRE

Présentée et soutenue publiquement

par

SAILA Ayoub

Le 16 Juin 2015

Responsabilité médicale du chirurgien-dentiste depuis la loi du 4 Mars 2002 - Evolution jurisprudentielle civile et administrative

Directeur de thèse: Dr. PARAYRE Jean-Michel

JURY

Président
Assesseur
Assesseur
Assesseur

Professeur GREGOIRE Geneviève
Docteur ROTENBERG Maxime
Docteur HAMEL Olivier
Docteur PARAYRE Jean-Michel



NOM: SAILA Ayoub

2013-TOU3-3044

TITRE: Responsabilité médicale du chirurgien-dentiste depuis la loi du 4 Mars 2002 - Evolution jurisprudentielle civile et administrative

RESUME EN FRANCAIS:

La responsabilité médicale liée à l'exercice dentaire concerne aussi bien le chirurgien-dentiste que l'établissement de soin où il exerce.

Cette responsabilité médicale se compose de quatre responsabilités distinctes: les responsabilités pénale, disciplinaire, civile et administrative.

A travers l'étude de la loi du 4 Mars 2002 et de l'évolution jurisprudentielle dans le domaine civil et administratif qui l'a suivie, nous avons vu à quel point peuvent diverger les applications d'une même loi selon que l'exercice dentaire soit réalisé sous contrat public ou privé.

Nous avons vu aussi comment certains devoirs des chirurgiens-dentistes sont devenus des droits des patients.

TITRE EN ANGLAIS:

DENTIST'S MEDICAL RESPONSIBILITY SINCE THE LAW OF MARCH 4TH, 2002 - CIVIL AND ADMINISTRATIVE CASE LAW EVOLUTION

DISCIPLINE ADMINISTRATIVE: CHIRURGIE DENTAIRE

MOTS-CLES: DENTISTE, JURISPRUDENCE, CIVILE, ADMINISTRATIVE

INTITULE ET ADRESSE DE L'U.F.R OU DU LABORATOIRE:

FACULTE DE CHIRURGIE DENTAIRE
3, Chemin des Maraîchers
31062 Toulouse Cedex 09

DIRECTEUR DE THESE: Docteur PARAYRE Jean-Michel